

Seignanx: Adoption d'un « Programme communautaire » et de sa stratégie financière, la TPU

Cette adoption comporte des préalables et le projet lui-même se doit d'intégrer un certain nombre de points.

Les Préalables

- Une assemblée délibérante en adéquation avec le dernier recensement
- Une assemblée représentative des sensibilités de nos conseils municipaux.
- Une volonté partagée de démarche commune.

Ces conditions ne sont pas aujourd'hui réunies. Elles devront l'être au plus vite pour retrouver une dynamique positive.

Ce que le projet doit intégrer

- Un chiffrage prévisionnel
- La prise en compte du principe de subsidiarité.
- Les propositions de réflexion sur le territoire, et sur, à terme une configuration type Aire sur Adour sur 2 départements.
- Une démarche par groupes de travail ouverts aux acteurs locaux, non réduits aux seuls délégués communautaires.
- Les difficultés de mise en œuvre en indiquant les conclusions de l'étude Mall&Market sur la zone Atlantisud.
- Un système d'évaluation par des choix d'indicateurs, définis préalablement aux actions.
- Une volonté participative précisée, qui concerne les citoyens

Jean Claude Hiquet PS 25/05/2009